

Séjour et mini-séjour

Deux séjours pour les enfants de 6 à 13 ans et les adolescents de 14 à 17 ans sont organisés pendant l'été ainsi qu'un mini-séjour.



Ces séjours ont pour but de permettre à chaque jeune de s'épanouir au travers de multiples activités de découvertes et de loisirs (culturelles, sportives et artistiques), d'apprendre à vivre en collectivité, et à respecter son prochain, acquérir des connaissances et de l'autonomie.

Conditions d'accès (sous réserve de places disponibles) :

- être carrillon
- être âgé de 6 à 17 ans, le séjour 14-17 ans est ouvert prioritairement aux participants des chantiers éducatifs, inscription à effectuer, au préalable, par les parents auprès des Animations de quartier.